

temps&territoire

AIDER INITIATIVES

Lettre d'informations n°3
Août 2012

La lettre d'information du Bureau des Temps d'AIDER

AIDER

INITIATIVES & DEVELOPPEMENT

Ecosite du Val de Drôme
26400 EURRE

Accueil :
Tél./Fax : 04 75 25 34 17
secretariat@aider-initiatives.fr

Pôle Vie des Territoires
Tél. : 04 75 25 77 39

Sommaire :

- Les services & nos temps de vie
- Les services & les espaces ruraux
- La multifonctionnalité : une solution?
- Les bonnes idées des territoires
- Quand services riment avec qualité de l'emploi
- AIDER fête la 2ème quinzaine de l'égalité
- Le coin des innovations
- AIDER, c'est aussi...

Les services & nos temps de vie

Selon Jean Viard, « en 1914, on travaillait 200.000 heures, on dormait 200.000 heures, il nous restait 100.000 heures pour faire autre chose. Aujourd'hui on travaille 70.000 heures, on étudie 30.000 heures, on dort 200.000 heures et il nous reste 400.000 heures pour faire autre chose ».

Ces chiffres édifiants traduisent de profondes mutations dans nos vies. Mais s'ils témoignent de la formidable augmentation du temps libre, ces chiffres ne laissent rien deviner de la révolution vécue dans l'organisation des temps de travail et dans la composition des familles, aujourd'hui peu comparables avec le début du XXème siècle.

A l'époque citée par Jean Viard, la majorité des familles s'organise autour d'un père de famille qui, pendant la journée, travaille aux alentours du domicile, et d'une mère qui assume l'éducation des enfants et l'intendance domestique.

Aujourd'hui, selon une [étude](#) nationale, seulement 37% des actifs travaillent du lundi au vendredi avec des horaires dits « normaux ». Les autres salarié-e-s peuvent travailler pendant des périodes

habituellement consacrées au temps physiologique (sommeil, repas) ou aux activités familiales et sociales.

Notre société s'ouvre à une individualisation des rythmes.

Dans ce contexte, quelle organisation pour les services ? Sans pour autant répondre à une demande qui pourrait devenir continue (24h/24), ils doivent s'adapter à de nouvelles attentes de la part des usagers et des clients, dans un contexte économique contraint.

Qu'elle soit publique ou privée, l'offre de services reste pour nos territoires un déterminant de son attractivité, un créateur d'emploi, un gage de cohésion sociale et de développement durable.

Alors, qu'en est-il aujourd'hui de la prise en compte des temps de vie dans l'organisation des services ? Comment les opérateurs de services répondent-ils à la désynchronisation des rythmes de vie ?

Vous trouverez, dans cette lettre d'informations, quelques éléments de réponse.



Les services : un enjeu pour les territoires ruraux

Les campagnes françaises connaissent globalement un regain démographique. Accueillir de nouvelles populations, c'est aussi et surtout contribuer à la préservation des services : des écoles, des services de santé, des commerces de proximité, etc.

Le recul de l'accès aux services qui ont tendance à se concentrer dans les communes-centres est un déterminant de l'attractivité

Une charte pour les services publics en milieu rural

Signée en 2006, cette charte réorganise l'action de l'Etat et s'articule autour de trois axes : une meilleure écoute des citoyens, une aide financière au soutien des services publics en milieu rural et la mise en place de points d'accueil administratifs polyvalents. [En savoir plus.](#)

des territoires.

Ce peut être une source d'inquiétude, mais aussi une mine de créativité et de dialogue.

L'action en faveur d'une offre équilibrée de services publics s'appuie bien souvent sur les acteurs locaux.

La multifonctionnalité : une solution ?

Mais que peuvent bien avoir en commun le centre de télé-travail de Murat (15), la maison de santé du Pays de Nozay (44) et les maisons de services et la salle des fêtes de Faux-la-Montagne (23) ? Ce sont des espaces multifonctionnels...

La multifonctionnalité, c'est de rendre les lieux polyvalents (par exemple école le jour, maison des associations le soir), ou de définir des lieux communs mis en partage (par exemple une buanderie dans un immeuble de résidence).

A quoi ça sert ?

Pour les collectivités et les offreurs de services, ces projets permettent une meilleure utilisation des ressources, une économie de foncier.

Pour les habitant-e-s et les usager-e-s, ils sont souvent synonymes de gain de temps, et d'espaces de rencontres inattendues, donc d'un renforcement du lien social.

Quelques exemples...

Des télécentres qui, en plus de lieux de travail ponctuels à la disposition des entreprises et de leurs équipes sont

aussi des lieux où les habitant-e-s peuvent accéder aux nouvelles technologies, assister à des événements thématiques...

Des gares qui deviennent non seulement un lieu pour s'informer sur et accéder aux déplacements, mais peuvent aussi devenir des lieux de commerce, de culture...

Des maisons de santé qui en plus d'accueillir des praticiens du corps médical (médecins généralistes et/ou spécialistes, infirmier-e-s...) sont aussi un lieu pour rencontrer les services sociaux locaux, des intervenant-e-s spécialistes des questions de santé et de bien-être et des associations de services à la personne.

Pour aller plus loin :

Le 26 juin 2012, le réseau national Tempo Territorial a organisé un Mardi de Tempo, journée d'échanges et de capitalisation consacré aux lieux multifonctionnels.

Les actes de cette journée compileront prochainement ses apports. Ils seront alors visibles sur [le site de Tempo Territorial](#) !



Les PIMMS, kékako ?

Les PIMMS sont les Points Information Médiation Multi Services.

Ouvert à tou-te-s, ils facilitent l'utilisation des services publics en proposant des services d'accueil (information, orientation, démarches et services de proximité...), mais aussi d'accompagnement de médiation.

Des agents polyvalents facilitent les démarches administratives, aident à établir des liens avec les services publics marchands (par exemple : électricité, eau, transports...), et accompagnent les usagers, notamment dans l'utilisation d'internet.

Pour en savoir plus : www.pimms.org

Les bonnes idées des territoires

Un exemple en Eure-et-Loire

Il existe encore peu d'activités proposées aux 11-17 ans, qui ne sont plus des « petits », mais pas encore tout à fait des « grands ». Et il est parfois difficile de créer du lien avec cette jeunesse, spécifiquement sur les territoires ruraux.

En Eure-et-Loire, le Conseil Général et 2 associations sportives départementales (l'UFOLEP et PSAJ— Profession Sport Animation Jeunesse) expérimentent des solutions pour proposer des activités sportives à destination des jeunes ruraux. Ils ont choisi d'adapter

l'offre aux contraintes et aux caractéristiques de ces adolescent-e-s : manque de temps du notamment aux devoirs et aux temps de transports et une tendance au zapping dans le choix des activités.

Ainsi, les éducateurs sportifs de PSAJ et de l'UFOLEP parcourent tout au long de l'été 20 cantons du département : chaque semaine, un nouveau territoire accueillent les animations.

Leurs interventions permettent de mettre en avant et de compléter les possibilités locales, avec des activités « classiques » comme le foot, des pratiques moins courantes,

comme l'escalade, et des sports plus inattendus (speedminton, crosse québécoise...).

Forte de son succès, l'expérience est reconduite chaque année sous cette forme depuis 2010 et rassemble aujourd'hui 1500 jeunes tous les étés. Les associations sportives locales constatent que ces animations estivales peuvent être un tremplin vers une inscription à l'année.

AIDER travaille à la capitalisation de cette expérience dans le cadre du Réseau Rural Français. Nous vous en dirons plus bientôt!

Quand services riment avec qualité de l'emploi

Quand les politiques temporelles se penchent sur la mise en adéquation des services avec les nouveaux rythmes de vie des usagers, elles s'intéressent aussi à celles et ceux qui rendent ce service...

Ouvrir et servir mieux, mais en prenant garde à ne pas pour autant dérégler le rythme de travail des agent-e-s ou des salarié-e-s.

Cette question doit être traitée en amont et implique de faire le point entre les besoins de l'activité, les possibilités des équipes, et les attentes des usagers.

Quelques expériences...

A Montpellier, l'ouverture des médiathèques le dimanche a donné lieu à une réflexion en profondeur sur les horaires de travail des agent-e-s. Un compromis a été trouvé entre du personnel volontaire et l'embauche de vacataires, souvent étudiant-e-s.

Cela a permis d'offrir à certains personnels une harmonisation des temps familiaux tout en permettant l'accès à des postes complémentaires de qualité pour les jeunes.

Pour aller plus loin : [les actes du mardi de Tempo du 25/01/2011](#)

Dans le secteur des prestations de propreté, une attention a été portée aux horaires de travail des agents : horaires souvent fragmentés, tôt le matin avant l'ouverture des bureaux, et en fin de journée quand ils se vident...

Que ces tâches soient réalisées en continu, parfois alors que les locaux sont en activité et les bureaux sont occupés paraissait difficile. Pourtant, aujourd'hui, les expérimentations-pilotes ont fait leurs preuves et se diffusent.

En cherchant des solutions satisfaisant l'ensemble des parties prenantes (agents de propreté, prestataire, donneur d'ordre et salariés), de nombreuses entreprises adopte la réorganisation de ces horaires. Tous saluent une initiative qui permet à des familles de s'organiser autour d'un rythme de travail plus simple à vivre, de créer une ambiance d'intervention plus conviviale, tout en réduisant les coûts. Pour s'outiller : [la boîte à outils](#) de la fédération des entreprises de Propreté.

WANTED!

démarches temporelles rurales

Pour mieux faire connaître et reconnaître les politiques temporelles en milieu rural, AIDER inventorie les initiatives locales qui répondent aux nouveaux rythmes de vie des familles, facilitent la conciliation des temps des habitants ou la gestion du temps des entreprises, et qui contribuent à une meilleure gestion des « pulsations du territoire ».

Vous pensez à une action près de chez vous? FAITES NOUS LA CONNAÎTRE!

Elle sera mise en lumière via des expositions et un livret.

Le coin des innovations

Parents divorcés belgeque

FamiliëHulp est une entreprise flamande qui emploie 12000 aides soignant-e-s et aides à domicile, dont 95 % de femmes. Depuis peu, elle propose un contrat à la carte à ses employé-e-s divorcé-e-s ayant mis en place une garde alternée pour leurs enfants : ils pourront choisir de travailler moins d'heures la semaine où les enfants sont chez eux et plus d'heures la semaine où ils sont chez l'autre parent.

Selon Bruno Peelman, porte-parole de FamiliëHulp, fini le bricolage! : "nous nous adaptons au cas par cas aux besoins de nos employé-e-s. Le nouveau contrat permet de formaliser cette situation".

Pour l'ensemble de ses salarié-e-s, Familiëhulp travaille aussi à deux autres types de contrats: le contrat "journée d'école", qui règle les heures de travail sur les heures d'école et le contrat "année scolaire", qui stipule à l'avance que l'employé-e travaillera moins durant les congés scolaires.

AIDER fête la ^{Région} Rhône-Alpes quinzaine de l'égalité

Pour sa deuxième édition, la quinzaine pour l'égalité, coordonnée par la Région Rhône-Alpes, se déroulera du 5 au 19 octobre, avec comme thème central "Le Pouvoir a-t-il un sexe?"

AIDER profite de cet événement pour aller à la rencontre des Drômois et ouvrir le débat.

Au programme :

- des émissions de radio sur les ondes de Radio Saint-Ferréol tout au long de la quinzaine
- Une soirée projection-lectures-

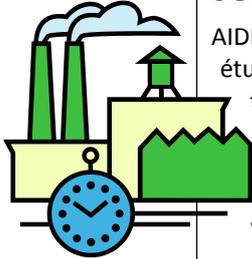


débat le **mardi 9 octobre** à la MJC de **Montélimar** sur la thématique de l'Engagement des femmes, en présence de l'auteure Elyane Rejony

- Une projection-débat le **jeudi 11 octobre** au cinéma Eden à **Crest** avec la diffusion du film "We Want Sex Equality" réalisé par Nigel Cole.



AIDER, c'est aussi...



L'étude GTEC en Vallée de la Drôme se poursuit

AIDER est en charge d'une étude sur la gestion territoriale prévisionnelle des emplois et des compétences (GTEC) sur la zone d'emploi Vallée de la Drôme-Diois.

Cette étude permet notamment de mieux connaître les entreprises du territoire, de dresser un portrait de leurs équipes, et d'envisager l'avenir ensemble : quelles nouvelles compétences vont être nécessaires au développement des entreprises? comment les employeurs peuvent-ils être accompagnés dans la gestion de leurs ressources humaines?

Après avoir rencontré en 2011 26 employeurs (19 entreprises, 3 associations et

4 collectivités) implantés sur les territoires de Crest et de la Communauté de Communes du Val de Drôme, AIDER s'associe au Site de Proximité du Diois et prévoit de rencontrer, au cours du dernier trimestre 2012, une quarantaine d'entreprises implantées sur la Communauté de Commune du Diois. Ces entreprises ont comme point commun d'être actives dans le secteur de l'artisanat et d'employer entre 0 à 2 salarié-e-s.

Il s'agira notamment de mieux comprendre l'organisation actuelle de ces petites entreprises, entre production, gestion, et activités commerciales.

Pour en savoir plus sur la GTEC : suivez [le guide!](#)

Gros plan sur l'hébergement intergénérationnel

AIDER vient de remporter le prix "Solidarité Autonomie Seniors" lancé par le groupe de Prévoyance-Retraite B2V.

L'action « Cohabitions en Drôme-Ardèche », qui concourait dans la catégorie « Favoriser la participation sociale des retraités », a séduit le [groupe B2V](#) pour sa dimension intergénérationnelle, pour la solidarité réciproque qui se met en place entre l'hébergé-e et l'hébergeur-se, mais aussi et surtout pour le lien créé par entre solidarité et emploi.

A cette occasion, le groupe a réalisé une vidéo de notre action. Visionnez la [vidéo](#).



Josephine & Karen
Nord de la Drôme

Des reportages réalisés par Radio Canada et par TF1

Les médias s'intéressent à la cohabitation intergénérationnelle, ce concept se développe partout en France et fait parler de lui au Canada où la télévision nationale nous a sollicité pour un reportage.

Plus près de chez nous, le journal télévisé de TF1 a réalisé un court reportage sur notre action. Visionnez le [reportage](#).

Les brèves du bureau des temps

L'agenda de AIDER

Du mercredi 26 au vendredi 28 septembre

2èmes rencontres nationales énergie et territoires ruraux organisées en Drôme par Biovallée
www.biovallee.fr/blog/tepos

Mardi 9 octobre à 20h

Soirée Femmes et Engagement à la MJC de Montélimar en présence de Elyane Rejony, auteure de Femmes en quête de dignité.
www.mjcmontelimar.fr

Jeudi 11 octobre à 20h30

Soirée Femmes et Emploi au cinéma l'Eden à Crest : des projections, des débats

Vendredi 12 octobre à 9h

Table-ronde Articulation des temps organisée par la Région Rhône-Alpes

Les 18 et 19 octobre

Journées nationales des acteurs des politiques des temps à Brive-la-Gaillarde, sur le thématique ville-campagne
www.brive.fr/temporelles.php

Vendredi 19 octobre

Assemblée générale du réseau national Tempo Territorial
tempoterritorial.free.fr

Les 20 et 22 novembre

Journées d'échanges de pratiques "Inégalités sociales et territoriales de santé : quelles interactions entre logement et santé ?"
www.prc-ra.org

Et aussi...

Lundi 26 novembre

Le Grand Lyon et son espace des temps organise un colloque "L'accélération des temps : s'adapter ou résister" avec au programme Gilles Finchelstein, Paul Ariès, Marie Peze, et bien d'autres.
À suivre sur [leur page web](#)

Vous êtes salarié-e ou employeur ?
Vous êtes un acteur privé ou un partenaire public ?
Vous souhaitez faciliter l'organisation des temps de vie dans votre entreprise ou sur votre territoire ?

temps&territoire

AIDER INITIATIVES

Faites-nous mieux connaître les rythmes du territoire et envisageons ensemble les réponses adaptées.

AIDER
Ecosite du Val de Drôme
26400 EURRE
Tél./Fax : 04 75 25 77 39
secretariat@aider-initiatives.fr



Datar



Réseau Rural
Français



Rhône-Alpes